



Changement de contrat, démission?

Par shushai823

Bonjour,

Je suis actuellement dans une SAEML qui va être divisée en deux SPL.

Notre DG nous indique que lorsque nous allons signer le nouveau contrat, il nous faudra démissionner mais que cela n'aura aucune répercussion sur notre ancienneté ni nos avantages mais j'avoue n'être pas particulièrement convaincue.

Je vous remercie pour vos retours.